



EN BREF :

- Feu bactérien : ça chauffe un peu à certains endroits.
- Moucheture et suie : pour éviter d'essuyer des pertes à la fin de l'été.

FEU BACTÉRIEN (V. Philion)

État de la situation

Depuis le 20 juin, les observateurs du Réseau-pommier rapportent l'apparition de quelques foyers de feu bactérien. Les cas sont concentrés dans les vergers où le feu bactérien était déjà présent l'an dernier et dans les nouvelles plantations. Le temps chaud et les orages sont très propices à la propagation de la maladie.

Stratégie d'intervention

Les traitements chimiques ne permettent pas de réprimer la maladie efficacement en été. Dans TOUTES les régions du monde où la streptomycine (un bactéricide) a été utilisée pour ralentir le feu, la résistance s'est installée très rapidement.

La seule recommandation valable est d'éliminer, quand c'est possible, les foyers de la maladie à mesure qu'ils apparaissent. Les symptômes continueront à apparaître pendant quelques semaines, ce qui vous demandera donc plusieurs interventions à raison de 2 visites par semaine avant de maîtriser la situation.

MOUCHETURE ET SUIE (V. Philion)

(Adapté en partie de l'article de Rosenberger publié dans *Scaffolds*, le 26 juin 2006)

État de la situation

Ces deux maladies, autrefois marginales au Québec, sont passées en 10 ou 15 ans de « curiosité anecdotique » à « problème embêtant » pour plusieurs producteurs. La même augmentation est constatée dans les régions de productions limitrophes. Pour l'instant, cette maladie est surtout gênante pour les cultivars récoltés tardivement (mi-octobre) et les pertes sont plus grandes pour les cultivars à peau jaune, sur lesquels les symptômes contrastent bien avec la peau du fruit.

Stratégie d'intervention

La répression de la maladie ne passe pas seulement par l'utilisation des fongicides. Plusieurs études démontrent qu'une taille estivale adéquate réduit de beaucoup l'incidence de cette maladie, tout en réprimant également la tavelure d'été.

La stratégie d'intervention fongicide vise seulement les blocs où la maladie est déjà un problème. Elle est conçue en fonction de la moucheture parce que cette maladie a été mieux étudiée que la suie. Toutefois, une répression adéquate de la moucheture doit normalement réprimer la suie et la tavelure d'entreposage (pin point). Le captane (2 kg/ha) et les strobilurines sont efficaces contre cette maladie mais pas les inhibiteurs de stéroïdes et les EBDC. Ces derniers sont de toute façon interdits moins de 45 jours avant la récolte.

La clef de la réussite est de cumuler les heures de mouillure des fruits à partir du stade calice et de débiter les traitements au moment où 270 heures sont cumulées. Par la suite, il faut gérer les traitements de façon à ne jamais dépasser 270 heures d'humectation jusqu'à la récolte en absence d'une certaine couverture fongicide. Il faut donc additionner les heures de mouillure après « délavement » et gérer prudemment la banque de 270 heures de « répit fongicide » jusqu'à la récolte.

Vu l'incertitude sur les heures de mouillure, Rosenberger suggère d'abaisser ce seuil à 200 heures. Cette approche est valable dans les cas graves de la maladie et où l'absence de station météo ne permet qu'une approximation grossière de la durée d'humectation estivale.

Exemple fictif mais plausible :

10 juillet	Seuil de début des traitements atteint (270 heures de mouillure depuis le stade calice).
Entre le 10 juillet et le 10 août	Aucun traitement avec une accumulation de 175 heures de mouillure (rosée, orages, etc.).
Les 15 et 25 août	Traitements, donc sans période à découvert jusqu'au 8 septembre.
Du 25 août au 5 octobre	Accumulation de quelques jours de pluie et de rosée quotidienne pendant la récolte (175 heures).
Résultat	Total de 350 heures de mouillure non protégées. Le seuil de 270 heures est dépassé et des symptômes apparaissent sur tous les cultivars tardifs.

Dans ce scénario, un seul traitement additionnel sur les cultivars tardifs, appliqué le 10 juillet ou le 8 septembre, aurait probablement pu empêcher l'apparition des symptômes. Comme l'effet postinfection des produits n'est pas bien défini (et somme toute assez faible), il n'est pas vraiment possible de compter sur le produit pour « reprendre » des heures de mouillure accumulées. Autrement dit, une fois que le champignon a profité de 100 heures de mouillure, les traitements ne peuvent pas retrancher le terrain gagné. Les heures de mouillure gagnées par le champignon doivent toujours se soustraire de la banque de 270 heures.

Par ailleurs, retarder les traitements au maximum augmente le risque de dépasser le seuil de 270 heures de mouillure au-delà duquel les fongicides ne peuvent plus rien. De plus, il faut prévoir une période après la récolte pendant laquelle les fruits seront mouillés avant l'atteinte de la température finale d'entreposage. Par la suite, le risque de sortie des symptômes est négligeable.

Pour 2006, le seuil de début des traitements a été atteint le 27 juin à Oka et sera atteint d'ici au 15 juillet dans la plupart des régions pomicoles. Avec le logiciel CIPRA et les données des stations météo du Réseau-pommier, les clubs d'encadrement technique et les conseillers pomicoles sont en mesure de vous fournir les données pour votre localité.



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU POMMIER
 GÉRALD CHOUINARD, agronome-entomologiste, avertisseur
 Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
 3300, rue Sicotte, case postale 480, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8
 Téléphone : 450 778-6522 - Télécopieur : 450 778-6539 - Courriel : info@irda.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – pommier – 28 juin 2006

